

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4367

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2014 de la direction des systèmes d'information et des télécommunications pour la maintenance et le renouvellement informatique - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pallega, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4367**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Opérations globalisées 2014 de la direction des systèmes d'information et des télécommunications pour la maintenance et le renouvellement informatique - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Cadre général des opérations globalisées 2014 de la DSIT

Au-delà du cadre du schéma directeur 2008-2014 qui identifiait jusqu'à présent la demande des directions métiers, les perspectives de la Métropole au 1er janvier 2015 ont fortement bousculé les arbitrages des projets métiers sur les opérations globalisées.

Afin de clarifier les répartitions budgétaires par thématiques d'intervention, il a été décidé en accord avec la direction des finances de renommer certaines opérations et d'en créer une nouvelle pour faire émerger les projets d'architecture informatiques dont l'impact financier et la récurrence justifient qu'ils soient suivis en tant que tel au niveau budgétaire.

Sont donc prévues pour 2014 les 5 opérations suivantes :

- 1863 : système d'information applicatif,
- 1869 : système d'information projets,
- 1875 : système d'information infrastructure,
- 1881 : IGEO,
- 2889 : architecture.

Le montant global des autorisations de programmes nouvelles nécessaires pour ces opérations millésimées 2014 est de 6 067 628 € tous budgets confondus (5 267 628 € au budget principal, 100 k€ au budget annexe de l'eau et 700 k€ au budget annexe de l'assainissement, conforme au cadrage donné par la direction des finances et aux arbitrages effectués ensuite.

Toutefois, elles ne suffiront pas à financer l'ensemble des chantiers nécessaires à la construction de la Métropole. L'identification et le dimensionnement de ces chantiers seront faits à l'occasion d'études conduites d'octobre 2013 à mi-2014. Ces chantiers portent sur l'interconnexion et l'alignement des infrastructures, l'interopérabilité de la téléphonie et la convergence des applications.

Ce besoin d'autorisation de programme 2014 d'un montant global de 6 067 628 € s'analyse de la façon suivante :

- *opérations n° 0P28O1863 et 2P28O1863 - systèmes d'information applicatif 2014*

Montant d'autorisation de programme : 1 130 k€ tous budgets confondus (1 000 k€ au budget principal et 130 k€ au budget annexe de l'assainissement).

Cette opération regroupe l'ensemble des évolutions réglementaires et fonctionnelles du patrimoine applicatif de la Communauté urbaine de Lyon : applications des directions opérationnelles et système d'information géographique (SIG) communautaire, grandes applications fédérales de gestion des ressources humaines, de gestion financière et de conduite de projet, évolutions des différents sites du domaine Inet (soit au total de l'ordre de 220 applications et sites).

- opérations n° 0P28O1869, 1P28O1869 et 2P28O1869 - systèmes d'information projets 2014

Montant d'autorisation de programme : 670 k€ tous budgets confondus (450 k€ au budget principal, 120 k€ au budget annexe de l'assainissement et 100 k€ au budget annexe des eaux).

Cette opération concerne l'acquisition de nouvelles solutions logicielles ou des refontes d'applications existantes.

Au vu du contexte de création de la Métropole et des études engagées sur 2013 et qui se poursuivront en 2014 et pour faire suite aux arbitrages ayant eu lieu lors de la réunion de la direction générale du 10 septembre 2013 actant la suspension de certains projets, ce montant est significativement plus faible que les années précédentes.

- opérations n° 0P28O1875 et 2P28O1875 - systèmes d'information infrastructure 2014

Montant d'autorisation de programme : 2 467 628 € tous budgets confondus (2 017 628 € au budget principal, 450 k€ au budget annexe de l'assainissement).

Cette opération concerne l'acquisition d'équipements et licences et les prestations associées pour maintenir les infrastructures du système d'information en condition opérationnelle et répondre aux besoins d'infrastructure des projets.

Ces dépenses couvrent les différents métiers de la DSIT : informatique (serveurs, réseaux, postes de travail, services d'impression) et télécommunications (téléphonie, réseaux).

- opération n° 0P28O1881 - information géographique 2014

Montant d'autorisation de programme : 200 k€.

Cette opération concerne des acquisitions et productions de données géographiques, notamment dans le domaine de la 3D et le renouvellement de l'orthophotographie.

- opération n° 0P28O2889 - architecture 2014

Montant d'autorisation de programme : 1 600 k€.

Cette opération concerne la réalisation de projets pour l'évolution de l'architecture du système d'information dans les domaines infrastructure, bureautique collaborative, intégration de données et de services, ingénierie logicielle, SIG et CAO, ouverture du système d'information ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme d'actions 2014 des opérations globalisées 2014 de la direction des systèmes d'information et des télécommunications sur la maintenance et le renouvellement informatique.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 5 267 628 € TTC à la charge du budget principal et 700 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement et 100 000 € TTC à la charge du budget annexe des eaux, réparti comme suit :

- pour le budget principal pour un montant de 5 267 628 € TTC en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 2 782 922 € TTC en 2014,
- . 2 393 824 € TTC en 2015,
- . 90 882 € TTC en 2016,

sur les opérations n° 0P28O1863, 0P28O1869, 0P28O1875, 0P28O1881 et 0P28O2889 ;

- pour le budget annexe de l'assainissement pour un montant de 700 000 € HT en dépenses selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 410 000 € HT en 2014,
- . 290 000 € HT en 2015,

sur les opérations n° 2P28O1863, 2P28O1875 et 2P28O1869,

- pour le budget annexe des eaux pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 29 100 € TTC en 2014,
- . 70 900 € TTC en 2015,

sur l'opération n° 1P28O1969.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.